



COMMUNIQUÉ de presse

Paris, le 9 juillet 2025

Crèches mutualistes : la confiance au cœur de la relation entre parents et professionnels

Résultats du Baromètre Petite Enfance 2025 de la Mutualité Française

La Mutualité Française dévoile les résultats de son Baromètre Petite Enfance 2025¹, confirmant la stabilité de la satisfaction des familles dont les enfants sont accueillis au sein des crèches mutualistes. Avec 96 % de familles satisfaites de leur établissement, la qualité de l'accueil demeure l'un des piliers majeurs du modèle mutualiste non-lucratif, tout comme le professionnalisme des équipes.

Une participation record et une confiance renouvelée

Cette édition est marquée par une participation record de 220 crèches et 4 604 parents ayant répondu à l'enquête. Cette forte mobilisation témoigne d'un attachement profond des familles aux crèches mutualistes, d'un lien fort entre parents et institution ainsi que d'une confiance renforcée envers les équipes éducatives.

Les multiples points forts des conditions d'accueil mutualistes

- **Vie quotidienne et qualité de l'accueil** : 99 % des parents considèrent que leurs enfants sont heureux de venir dans la crèche, 97% plébiscitent la diversité des activités éducatives et des actions de prévention proposées aux enfants.
- **Hygiène et environnement** : 98 % des parents sont satisfaits de la propreté, 97 % de la qualité des espaces intérieurs.
- **Relation humaine** : 98 % des familles apprécient la convivialité, l'écoute et la disponibilité des équipes.

¹ Baromètre de satisfaction des familles dans les EAJE mutualistes – Majors Consultants / Mutualité Française - Juin 2025

- **Fonctionnement de l'établissement** : 99% de satisfaction pour les jours d'accueil, 97 % pour les amplitudes horaires.

« Ces résultats illustrent l'engagement quotidien de nos professionnels, qui font des crèches mutualistes des lieux privilégiés d'épanouissement, de sécurité, d'actions de prévention et de lien social pour les tout-petits », souligne Éric Chenut, président de la Mutualité Française.

Un réseau engagé et de proximité

Ce baromètre confirme la place et l'engagement du réseau mutualiste dans l'accompagnement des jeunes enfants et de leurs parents sur le territoire. Par son offre d'établissements d'accueil pour jeunes enfants, la Mutualité Française, acteur non-lucratif de la santé et de la petite enfance, réaffirme sa volonté d'innover et d'agir au plus près des besoins des enfants, de leurs familles et des professionnels. Au sein de son réseau, elle prône une prise en charge toujours plus qualitative et humaine pour favoriser l'éveil des tout-petits et généraliser l'approche préventive, fondamentale dans les premières années de vie.

Découvrez la crèche Liselotte >>

Lieu RESSOURCES pour les familles, les enfants, les professionnels, le quartier, le développement durable, la crèche de 74 berceaux, première délégation de service public (DSP) avec la ville de Montpellier, a ouvert en août 2023. Elle propose des horaires atypiques pouvant aller de 6h30 à 21h, et se situe dans le même bâtiment que la Maison pour tous Frida Kahlo ainsi que le Relais petite enfance du quartier.

Petite enfance : le réseau mutualiste en chiffres

Plus de 280 établissements et services petite enfance mutualistes sont implantés dans 34 départements pour répondre à des besoins d'accueil collectif, individuel et spécialisé :

- 226 Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueils, micro-crèches, crèches familiales, halte-garderie, crèches collectives.
- 46 Relais petite enfance (RPE)
- 15 établissements et services dans les secteurs de la protection de l'enfance (centre maternel, pouponnières, maison d'enfants à caractère social...), du soutien à la parentalité (lieux d'accueil enfants parents, ludothèques...) et des services de garde en horaires atypiques (Mamhique).

Au total, 1930 salariés travaillent dans ces structures afin d'assurer l'accueil de plus de 24 000 enfants en EAJE en 2022 et d'environ 20 000 chez les assistantes maternelles fréquentant les RPE mutualistes.

À propos de la Mutualité Française

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 32 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".

 Espace presse & photothèque

Contacts presse

- **Carole Charlier** | 07 60 73 55 69 | carole.charlier@mutualite.fr
- **Antoine Delangre Marini** | 06 79 89 83 29 | antoine.delangre-marini@mutualite.fr